

19 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

FAUTE INEXCUSABLE

SINGER AVOCATS et ATEQUACY font le point sur les nouvelles obligations et opportunités de l'employeur

SINGER AVOCATS, expert en droit social, et ATEQUACY, cabinet de conseil dédié à l'optimisation des cotisations sociales, ont proposé hier à une quarantaine de professionnels RH un point à date sur la faute inexcusable et les risques professionnels.

La dernière Loi applicable à toutes les procédures contentieuses introduites après le 1^{er} janvier 2013 change la donne pour l'entreprise. Les points clés :

- La reconnaissance d'une faute inexcusable fait obligatoirement peser sur l'employeur la prise en charge de toutes les conséquences financières d'un accident du travail, même s'il lui a été déclaré inopposable,
- Pour les rentes ayant pris effet après le 1^{er} avril 2013, la CPAM récupérera dorénavant auprès de l'employeur les sommes qu'elle a versées à la victime exclusivement sous forme de capital. Elle lui appliquait auparavant des cotisations complémentaires,
- Enfin, le remboursement à la CPAM des sommes avancées au titre de la rente et de sa majoration pourrait devenir exigible immédiatement, selon les termes d'un décret d'application à venir.

« Cette loi impacte considérablement l'entreprise et la contraint à revoir tant le renforcement de la prévention que la gestion de sa trésorerie et de sa politique assurancielle », déclarent Franck SINGER, fondateur de Singer Avocats et David SER, Directeur Général d'ATEQUACY.

A propos de SINGER AVOCATS

Expert en droit social et partenaire privilégié des réseaux de distribution, SINGER AVOCATS conseille les Directions Financières et les Directions des Ressources Humaines des entreprises. Le cabinet est l'un des premiers en France dédié aux accidents du travail et maladies professionnelles.

A propos d'ATEQUACY

ATEQUACY est une filiale d'ADDING GROUP (150 collaborateurs, 20 millions d'euros de chiffre d'affaires) basé à Lyon, Bordeaux et Paris. ATEQUACY est un cabinet de conseil opérationnel entièrement dédié aux problématiques de gestion sociale des entreprises, optimisation des coûts sociaux (taux accidents du travail / maladies professionnelles et charges sociales) et compliance sociale (conformité paie, conformité sociale). ATEQUACY combine recherche d'économies et conseil.

Contact Communication/Presse :

Christine SINGER

christine.singer@huit55.com

Tél. : 06 03 91 06 13